

Un accompagnement personnalisé pour :

CONSTRUIRE SON PROJET POUR INTÉGRER LA VOIE DE L'APPRENTISSAGE



Objectifs :

- **Poursuivre ou reprendre des études par la voie de l'apprentissage.** Favoriser la maturation du projet professionnel vers un contrat d'apprentissage.
- **Se repositionner après la rupture d'un contrat d'apprentissage.** Réagir et trouver un nouveau contrat dans le même métier ou se réorienter vers un métier plus adapté à son profil.
- **Se réorienter professionnellement tout au long de l'année.** Un travail de fond pour permettre de rejoindre une formation en apprentissage.
- **Personnes en difficulté d'apprentissage Mineurs Non Accompagnés...** Un parcours long avec remédiations des compétences de base, de la vie quotidienne et un accompagnement adapté.

DURÉE DU PARCOURS



**DE 4 À 10 MOIS
À DÉFINIR SELON PROFIL**

Pourquoi choisir l'École des Établières ?

- L'école a pour volonté de proposer aux jeunes une **meilleure préparation au travail en entreprise** et une **meilleure représentation des métiers.**
- Cette formation intègre également d'acquérir des **compétences clés** (savoirs de base) **et relationnelles** (savoir-être) ; de découvrir l'alternance, **de construire et de valider un projet professionnel.**

En recherche d'une orientation, de métiers ?

Nous proposons un accompagnement personnalisé,
un parcours adapté, des expériences professionnelles multisectorielles
pour une ouverture vers de nouvelles possibilités.

PROGRAMME

- **FORMATION EN ALTERNANCE**
35 semaines en tout, soit :
19 semaines en centre de formation
(30 heures hebdomadaires)
& 16 semaines en entreprise
- **PREMIÈRE ÉTAPE**
Intégration, connaissance de soi
- **DEUXIÈME ÉTAPE**
Orientation
- **TROISIÈME ÉTAPE**
Spécification, choix
- **QUATRIÈME ÉTAPE**
Validation, plan d'action

Modalités d'inscription

- Vous avez entre 16 et 25 ans
- Admission par lettre de motivation et entretien individuel
- Pour vous inscrire, contactez-nous et rencontrez le responsable

Les plus

- Pas de frais de scolarité
- Hébergement sur place
- Possibilité de poursuivre ses études ou d'entrer dans la vie active à l'issue de la formation
- Durée du parcours de 4 à 10 mois selon le profil
- Flexibilité d'entrée ou sortie
- Périodes d'immersion en entreprise importantes
- Rémunération des jeunes à partir de 16 ans

La prépa apprentissage permet à des jeunes de réussir leur entrée en apprentissage. De quelques semaines à 10 mois, les jeunes sont accompagnés individuellement pour :

- Apprendre les savoir-être nécessaires à l'intégration en entreprise,
- Consolider les fondamentaux,
- Définir leurs choix professionnels et les valider au moyen de l'alternance.



MINISTÈRE
DU TRAVAIL, DE L'EMPLOI,
DE LA FORMATION
PROFESSIONNELLE
ET DU DIALOGUE SOCIAL



Contact

Prépa apprentissage
École des Établières
Route de Nantes - BP 609
85015 La Roche-sur-Yon Cedex

Prépa apprentissage
École des Établières
16 rue des Gravants - BP 347
85206 Fontenay-le-Comte

prepa-apprentissage@etablieres.fr
www.etablieres.fr
0970 808 221 (numéro non surtaxé)

④ REPRESENTANT LEGAL PRINCIPAL :

Père Mère Autre :

Situation civile :

Marié(e) Pacsé(e) Vie maritale
 Séparé(e) Divorcé(e) Veuf(ve) Célibataire

NOM :

Prénom :

Adresse :

.....

Code postal :

VILLE :

Tél domicile :

Tél portable :

Tél travail :

E-mail :

Profession :

Employeur :

⑤ - AUTRE REPRESENTANT LEGAL :

Père Mère Autre :

Situation civile :

Marié(e) Pacsé(e) Vie maritale
 Séparé(e) Divorcé(e) Veuf(ve) Célibataire

NOM :

Prénom :

Adresse :

(si différente du responsable principal)

.....

Code postal :

VILLE :

Tél domicile :

Tél portable :

Tél travail :

E-mail :

Profession :

Employeur :

⑥ HEBERGEMENT DE L'ELEVE (si différent de ①)

Permanent Autre préciser :

Depuis le :

Chez : Monsieur Madame Famille accueil Autre :

NOM : Prénom :

Fonction :

Structure :

Adresse :

Code postal : VILLE :

Tél 1 : Tél 2 :

E-mail:@

⑦ AIDE SOCIALE A L'ENFANCE :

NOM : Prénom :

Adresse 1 :

Adresse :

Code postal : VILLE :

Tél 1 : Tél 2 :

E-mail:@

⑧ AUTRE STRUCTURE D'ACCOMPAGNEMENT :

Organisme :

NOM : Prénom :

Fonction :

Adresse :

Code postal : VILLE :

Tél 1 : Tél 2 :

E-mail:@

⑨ TRANSPORTS :

Le responsable légal autorise le personnel de la vie scolaire à transporter l'élève avec un véhicule de l'école dans le cadre d'un déplacement spécifique et ponctuel (Maison des adolescents, pharmacie, médecin, gare routière ou SNCF...) : **Oui** **Non**

Le responsable légal autorise une formatrice ou un formateur, personnel de l'Ecole de production, à véhiculer seul(e), sans la présence d'un autre accompagnateur, l'élève en présence des autres élèves de son groupe, dans le cadre des activités de production, de préparation aux examens et d'activités pédagogiques avec un véhicule mis à disposition par l'Ecole des Etablières : **Oui** **Non**

⑩ AUTORISATIONS DE SORTIE :

L'Ecole des Etablières se dégage de toute responsabilité pour des évènements survenus à l'extérieur de l'établissement quel que soit l'horaire, hors sorties encadrées par du personnel de l'établissement.

1) Autorisation permanente de sortie pour les élèves mineur(e)s au 1^{er} septembre 2022 :

Le responsable légal peut autoriser l'élève mineur(e) interne à sortir de l'établissement en cas de réunion de parents, conseil de classe ou après un examen blanc en fin de semaine. Pour les élèves demi-pensionnaires et externes, cette autorisation s'applique également les autres jours de la semaine.

Autorisation du responsable légal : **Oui** **Non**

En cas d'absence non prévue d'un professeur, le responsable légal autorise l'élève à quitter l'établissement aux dernières heures de cours de la matinée ou de l'après-midi en fonction de son statut : interne, demi-pensionnaire, externe. **Autorisation du responsable légal** **Oui** **Non**

2) Autorisation de sortie le mercredi après-midi pour les élèves internes entre 12h10 et 17h45 :

Cette autorisation est facultative. Pendant les sorties du mercredi après-midi, l'élève est sous la responsabilité du responsable légal. **Autorisation du responsable légal :** **Oui** **Non**

DROIT DE L'IMAGE ET DU NOM :

Avant toute diffusion publique ou privée d'une photographie par voie de presse ou autre (site Web, télévision, etc.), le diffuseur doit obtenir l'autorisation de diffusion de la personne concernée. Pour les mineurs, l'autorisation écrite et signée de son ou ses représentants légaux est nécessaire. Si le sujet de la photographie est une personne, celle-ci possède un droit de s'opposer à l'utilisation de son image. La protection des personnes victimes d'utilisation non consentie de leur image est assurée par les sanctions pénales de la captation illicite de l'image d'autrui.

Si les signataires donnent l'accord pour l'autorisation de reprographie, l'Ecole des Etablières pourra exploiter et utiliser des photographies et images des élèves sous toutes formes et tous supports connus et inconnus à ce jour, sans aucune limitation, intégralement ou par extraits, et notamment : article, livre, exposition, publicité, projection publique, journal scolaire, blog et réseaux sociaux de l'établissement...

L'Ecole des Etablières s'efforcera, dans la mesure du possible, de tenir à la disposition de l'élève et/ou de ses représentants légaux un justificatif à chaque parution des photographies sur simple demande. Elle encouragera ses partenaires à faire de même et mettra en œuvre tous les moyens nécessaires à la réalisation de cet objectif. En conséquence de quoi, les signataires reconnaissent que l'établissement a entièrement rempli les droits de l'élève et qu'ils ne pourront prétendre à aucune rémunération pour l'exploitation des droits visés aux présentes.

Les signataires garantissent que l'élève n'est pas lié par un contrat exclusif relatif à l'utilisation de son image ou de son nom.

Pour tout litige né de l'interprétation ou de l'exécution des présentes, il est fait attribution expresse de juridiction aux tribunaux compétents statuant en droit français.

Les signataires donnent l'accord pour l'autorisation de reprographie : **Oui** **Non**

Fait à : Le :

Signature(s) du(des) représentants légal(aux) :

Nom – Prénom : Nom – Prénom :

LISTE DES PIÈCES A JOINDRE A CE DOSSIER

- Une lettre de motivation et CV
- Une photo d'identité (indiquer NOM et prénom au verso)
- Une copie recto/verso de la carte ou pièce d'identité en cours de validité (feuille A4 non découpée)
- Une copie du livret de famille (à l'exception des pages concernant les frères et sœurs)
- La copie des bulletins de notes de 2021-2022 *
- La copie des bulletins de notes de 2022-2023 (ceux que vous avez déjà reçus) *

* documents non demandés pour les inscriptions en classe de prépa-apprentissage

LISTE DES PIÈCES A JOINDRE POUR LES PERSONNES CONCERNÉES

- En cas de divorce ou de séparation des parents, une copie de l'extrait de jugement de l'ordonnance de conciliation, indiquant qui a l'autorité parentale
- En cas de placement, certificat de prise en charge par l'autorité de tutelle
- Copie du jugement du Tribunal pour Enfants
- Copie du contrat jeune majeur
- Tout document justifiant d'un PAP, PAI PPS, AVS, ...
- Notification(s) MDPH (Reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé, ...)
- Autre – préciser :

- - -

DEMANDE DE DOSSIERS QUI SERONT JOINTS AU DOSSIER DE RENTRÉE ENVOYÉ AVEC LA CONFIRMATION D'INSCRIPTION

1. Demande d'aménagement d'épreuves à l'examen – Besoins éducatifs particuliers :

Les candidats aux examens, présentant un handicap ou une incapacité temporaire, peuvent effectuer une demande d'aménagement d'épreuves (majoration du temps d'épreuve, ...). Il est recommandé d'effectuer la démarche le plus tôt possible lors de l'année d'entrée en formation.

Veillez cocher la case ci-dessous si vous souhaitez recevoir le formulaire de demande d'aménagement d'épreuves avec le dossier de rentrée :

Oui

2. Bourses sur critères sociaux:

L'école de production est habilitée à accueillir des élèves boursiers dans la formation CAP Interventions en maintenance technique des bâtiments. Un dossier de demande de bourse nationale de lycée sera adressé à chaque élève inscrit dans cette formation.

3. Aide financière exceptionnelle :

Une aide ponctuelle peut être apportée par le Fonds de dotation du Groupe Etablières aux familles en difficultés financières sous réserve de l'accord de la commission.

Veillez cocher la case ci-dessous si vous souhaitez recevoir le formulaire de demande d'aide financière exceptionnelle avec le dossier de rentrée :

Oui

Comment avez-vous eu connaissance de cette formation ?

- Site Internet* Salon – Forum orientation* Ancien(s) élèves Relations – Famille Professeur ou organisme*

* Merci de préciser :